

## POUR UNE PRAXÉOLOGIE DES PARENTHÈSES

**Alain BERRENDONNER**  
Université de Fribourg (CH)  
alain.berrendonner@unifr.ch

### RÉSUMÉ

*Cet article étudie les parenthèses qui remplissent vis-à-vis du discours-hôte des fonctions réparatrices, (i) soit parce qu'elles remédient au déclenchement d'une inférence malencontreuse, (ii) soit parce qu'elles préviennent et tentent d'inhiber une réaction indésirable de l'allocataire. Ces deux fonctions sont souvent indissociables. Pour en rendre compte, on doit considérer qu'au nombre des représentations partagées inférables d'une énonciation, figurent des comportements réactifs imputés par l'énonciateur à l'allocataire. C'est par l'intermédiaire de leur inscription dans la "mémoire discursive" commune que l'énonciateur peut orienter le cours de l'interaction.*

### ABSTRACT

*This article examines parentheses which can be regarded as having a repair function on the discourse level in that they (i) avert a potential unfortunate inference or (ii) prevent and try to inhibit an undesired reaction from the addressee. These two functions are often inextricably linked and to account for them, the responsive behaviour attributed to the addressee by the enunciator should be positioned and identified as one (among other) inferable shared representations of an enunciation. It is through their inclusion in the shared "discursive memory" that the enunciator can direct the course of the interaction.*

### 1. INTRODUCTION

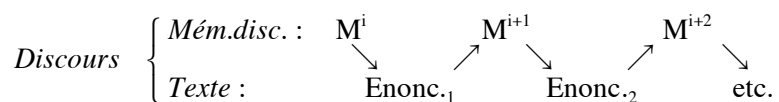
**1.1.** Mon intention, dans cet article, est d'esquisser une description des parenthèses en tant que manœuvres discursives, et plus précisément en tant que routines macro-syntaxiques, consistant à interrompre une unité communicative le temps d'en accomplir une autre. Je tâcherai avant tout de définir les conditions auxquelles doit répondre une théorie de la macro-syntaxe, pour pouvoir rendre compte adéquatement de ce type de routines.

**1.2.** Le cadre de modélisation adopté sera celui qui a déjà servi dans mes travaux antérieurs (Berrendonner, 2002, 2003, 2004 ; Groupe de Fribourg, à par.). Il repose sur une conception du discours comme suite de comportements locutoires, exécutés par un locuteur  $L_0$  face à un interlocuteur  $L_1$ , et supposés lui servir d'indices pour construire un ensemble de représentations partagées. D'où un modèle à deux niveaux :

**1.2.1.** On postule d'une part que l'exercice de la parole a pour fonction essentielle d'instaurer et de faire évoluer un ensemble de représentations extralinguistiques publiquement partagées par les sujets parlants, ou *mémoire discursive* (M). Ses éléments sont appelés génériquement "objets-de-discours", quel que soit leur format cognitif (individus, classes, référents "massifs", faits, actions, espaces, instants, etc.) et la façon dont la langue les dénomme<sup>1</sup>.

**1.2.2.** Un discours se manifeste d'autre part à travers un *Texte* (T), c'est-à-dire une suite d'énonciations. Chacune de celles-ci est un acte ostensif complexe, qui consiste à proférer un énoncé syntaxiquement autonome (ou *clause*), couplé à un geste intonatif. Certains groupes d'énonciations forment des unités de rang supérieur, ou *périodes*, démarquées par une intonation conclusive, et structurées par des schémas d'action spécifiques.

**1.2.3.** Énonciations et périodes remplissent une fonction communicative, en ce sens que chaque énonciation agit comme un opérateur de transformation de M. Elle y provoque des modifications (incrémentation, décrémentation, activation d'objets, etc.), et fait donc transiter M d'un état à un autre. Schématiquement :



Il importe de souligner que les transformations ainsi opérées ne sont pas codées "littéralement" dans les clauses énoncées. Elles sont exercées de manière implicite et indirecte, par l'intermédiaire d'opérations d'inférence. De chaque énonciation, accomplie dans un état donné de M, peuvent en effet être tirées des conséquences publiques sur ce que l'énonciateur entend communiquer. Ces inférences étant le plus souvent de type abductif, leurs conclusions sont affectées de degrés de confiance inégaux, allant du plus manifeste au plus conjectural. Il s'ensuit d'une part que la mémoire discursive est un ensemble flou, muni d'un gradient d'appartenance. Il s'ensuit d'autre part que planifier un discours revient, pour un énonciateur, à contrôler en permanence les inférences que suscitent ses énonciations, et leur degré de fiabilité. Les sujets parlants sont constamment astreints à cette tâche de contrôle méta-mémoriel.

<sup>1</sup> Dans la plupart des exemples analysés ici, les objets-de-discours en jeu sont des faits, qui pourraient être dénotés par une proposition. Ils seront au besoin glisés entre parenthèses angulaires.

Par ailleurs, une mémoire discursive n'est pas seulement un savoir commun sur le monde ; elle s'alimente aussi en permanence de connaissances partagées sur l'interaction en cours, sur ses diverses péripéties et sur leurs effets cognitifs. Il s'avère en effet que toute action langagière, sitôt exécutée, se trouve réifiée et enregistrée dans M au format d'un objet-de-discours, qui a dès lors le même statut que n'importe quel autre référent : on peut ultérieurement pointer sur lui à l'aide de désignateurs, et prédiquer à son sujet. Par exemple, un acte de question ou d'interdiction, une fois accompli, devient un objet ordinaire, qu'on peut désigner par un pronom :

- (1) *En cet été 2005, quels pronostics émettre pour la rentrée ? Bien malin celui qui peut y répondre précisément.* [web]
- (2) *Il est interdit de faire la lessive après 22 heures. Vous êtes priés de vous y conformer.* [Note à l'intention des locataires d'un immeuble]

De tels faits conduisent à admettre que M contient deux sortes d'objets-de-discours. Les uns sont des idées de choses, et constituent ce que l'on peut appeler un modèle du monde (MM). Les autres sont des représentations méta-discursives communes, qui forment ensemble un modèle des actions communicatives (MAC). Les éléments de ce modèle, comme on le verra, jouent un rôle essentiel dans le "pilotage à vue" de l'interaction par les interlocuteurs.

**1.3.** Par *parenthèses*, j'entendrai ici des séquences intercalées en position médiane dans une configuration textuelle du type  $[A_1 [IP] A_2]$  où :

- $A_1$  est une unité communicative inachevée (énonciation d'une clause incomplète, ou structure périodique interrompue) ;
- $A_2$  poursuit, et en général achève, la construction commencée en  $A_1$ .
- IP (= insertion parenthétique) est une séquence intercalaire exogène. Elle apparaît telle : (i) soit parce que son statut syntaxique est celui d'une unité autonome, non intégrable à la construction  $[A_1...A_2]$  environnante ; (ii) soit parce que sa présence constitue une interruption, qui entraîne dans  $A_2$  des perturbations de structure : *backtracking* (= reprise littérale ou non de tout ou partie de  $A_1$ ), *anacoluthie* (= rupture de construction), *restart* prosodique, voire abandon de la construction entreprise en  $A_1$ .<sup>2</sup>

Les propriétés (i) et (ii) peuvent bien sûr apparaître simultanément. Je considérerai que la présence d'une seule des deux est un critère suffisant pour identifier une insertion parenthétique. Cette décision me conduit à admettre au nombre des parenthèses non seulement des spécimens comme (3), conformes à la conception commune ("morceau qui vient se loger à l'intérieur d'un énoncé, comme un parasite qui n'aurait pas de relation syntaxique avec son hôte" (Blanche-Benveniste, 1997, 121)), mais aussi des séquences susceptibles d'appartenir à titre d'adjoints médians à la même clause que  $[A_1...A_2]$ , dès lors qu'elles entraînent des perturbations à leur suite (ex. (4)) :

2 Pour une description détaillée de ces phénomènes, voir Richard (2002), Richard & Le Bot (ici même) et Gachet (à par.).

- (3) *Pour lui <Trenet>, j'aimerais bien que les typographes écrivissent (écrivissent ? ah ! que ce subjonctif mérite donc d'être traité d'imparfait !), écrivissent, disais-je, dollars comme ça : \$, parce que ce signe-là a une tête à être le frère de la clef de sol.* [F. Giroud]
- (4) *mais est-ce que le monde politique euh en en intégrant à son discours des des formules un peu un peu poivrées {49} est-ce qu'il ne réinvente pas une nouvelle langue de bois* [Cellard 127]<sup>3</sup>

Cela revient en somme à considérer que la caractéristique fondamentale des parenthèses est d'occasionner l'interruption d'un programme d'encodage en cours, quel que soit le type d'unité que celui-ci vise à actualiser (constituant de clause, clause, ou période). C'est là une propriété de nature praxéologique, qui demande à être décrite en termes de processus de production, plutôt qu'en termes de formes structurales possibles. (Au reste, je ne discuterai pas ici de la typologie des adjoints, ni des limites précises de la catégorie "parenthèses").

## 2. LE PROCESSUS D'INSERTION PARENTHÉTIQUE

### 2.1. Hypothèse de base

**2.1.1.** Je partirai de l'idée que commettre une insertion parenthétique est une conduite communicative marquée, qui s'écarte de la façon d'agir la plus normale. Car en matière de progression du discours comme dans bien d'autres domaines d'action, ce qui est le plus commode (et aussi le plus coopératif), c'est de terminer tout uniment et sans délai ce qu'on a commencé. Suspendre un programme d'encodage P1 alors qu'il est déjà planifié et en cours d'exécution, pour donner la priorité à un programme intercalaire P2, est une manœuvre discursive qui déroge à ce principe. Si l'on en use, c'est souvent en raison d'un incident de parcours : parce que le déroulement régulier de P1, selon le plan initialement prévu, apparaît soudain insatisfaisant et nécessite un redressement immédiat. En d'autres termes, un grand nombre de parenthèses s'apparentent aux procédures correctrices connues en analyse des interactions sous le nom de "réparations auto-initiées" (Sacks, Schegloff & Jefferson, 1977 ; Schegloff, 1979 ; etc.)<sup>4</sup>.

#### 3 Origine des exemples :

CTFP = (Blanche-Benveniste & al., 2002)

CERF = Corpus évolutif de référence du français (équipe DELIC)

CRFP = Corpus de référence du français parlé (équipe DELIC)

Cellard = interview radiophonique de Jacques Cellard enregistrée en 1992.

Les exemples oraux issus de CTFP et de CERF sont cités dans la transcription d'origine. Pour les autres exemples oraux, mes conventions de transcription sont les suivantes :

{n} = durée des pauses en centisecondes ;

↓, ↑ = baisse / hausse de registre fréquentiel et d'intensité ;

|| = *restart* (réinitialisation de la ligne mélodique).

^ = liaison facultative réalisée.

<sup>4</sup> Parmi les parenthèses, il en est aussi qui ne remplissent apparemment aucune fonction réparatrice. Elles feront l'objet d'une étude distincte.

**2.1.2.** Il s'ensuit que même si elles sont en général syntaxiquement indépendantes, ces insertions parenthétiques ne doivent pas être considérées comme des "corps étrangers" qui seraient dépourvus de tout rapport avec le discours hôte. Au niveau de la mémoire discursive, les opérations réparatrices qu'elles provoquent s'intègrent de façon opportune et sans solution de continuité au flux des actions communicatives : elles enchaînent avec pertinence sur les actions antérieures, et conditionnent les actions subséquentes. Quant au plan du texte, il contient le plus souvent des traces de ces rapports de cohésion pratique, sous forme de connecteurs et d'anaphoriques liant IP à A<sub>1</sub> et/ou A<sub>2</sub>.

## 2.2. Déclencheur de parenthèse

**2.2.1.** Si certaines IP sont des réparations d'urgence, c'est qu'il y a dans [A<sub>1</sub>...A<sub>2</sub>] quelque élément défectueux qui les appelle. D'où la notion de *déclencheur de parenthèse*. Sa définition met en jeu deux niveaux d'analyse. (i) Au niveau du texte, un déclencheur est un constituant linguistique localisé, de dimension variable (mot, syntagme, clause entière...) (ii) Au niveau de la mémoire discursive, l'actualisation de ce segment a pour effet de provoquer l'intrusion inopinée d'un objet-de-discours non désiré par le locuteur. On peut donc définir un déclencheur de parenthèse comme un couple (S, O), où S est un segment de chaîne (déclencheur de surface) et O un objet-de-discours inféré de S (déclencheur profond). Exemple<sup>5</sup> :

(5) *je veux dire que les langues ne sont pas des objets identifiables et quantifiables ça n'existe pas il y a {44} des hommes et des femmes ↓ ou des femmes et des hommes allons allons {39} ↑ des femmes et des hommes qui emploient pour communiquer entre eux globalement très globalement un certain système par conséquent on ne peut pas {43} euh jamais {31} sortir une partie de ce système le l'identifier le nommer puisque il n'existe pas en lui-même il existe à travers les gens qui le font fonctionner [Cellard 370]*

Le déclencheur de surface est ici le SN en romains. L'ordre de ses deux membres (*des hommes* d'abord, *des femmes* ensuite) peut en effet donner à penser que le locuteur manque de savoir-vivre envers les dames. En d'autres termes, ce SN autorise l'inférence, et donc l'admission en mémoire discursive, d'un fait plausible O du genre <L<sub>0</sub> est impoli><sup>6</sup>. C'est cet objet-de-discours importun qui constitue le déclencheur profond. La parenthèse a pour but de l'éliminer sitôt avenu : en s'interrompant pour s'auto-morigéner, le locuteur provoque aussitôt l'inférence de son contraire  $\bar{O}$ , et par là son éviction.

**2.2.2.** Le plus souvent, le déclencheur n'est pas identifiable indépendamment de la parenthèse : la présence d'un redressement est le seul indice qu'il y a

5 Dans mes exemples, les déclencheurs de surface seront dorénavant identifiés en caractères romains soulignés, et les parenthèses figureront en gras.

6 On voit que les inférences activées par une expression linguistique ne naissent pas seulement de son contenu sémantico-référentiel, mais aussi bien de sa forme même, ou des connotations sociolinguistiques qui s'y attachent.

eu, aux yeux du locuteur, un défaut à corriger. Autrement dit, pour l'interprète, c'est l'IP qui donne l'instruction de rechercher et d'identifier son déclencheur. Cela suppose que toute parenthèse implique un déclencheur à titre de préalable praxéologique<sup>7</sup>.

**2.2.3.** Cependant, les déclencheurs de parenthèses ont, dans l'ensemble, un point commun qui facilite leur repérage : ce sont des formulations "malheureuses", qui perpètrent une opération non optimale au regard des normes pesant sur les interactions (maximes conversationnelles (Grice, 1979), principe de pertinence (Sperber & Wilson, 1989), principe de préservation des faces (Brown & Levinson, 1987)). On compte notamment parmi eux :

- des infractions à la maxime de modalité : expressions non transparentes, ambiguës ou porteuses de sous-entendus pas clairs. En (6) par exemple, le déclencheur est le mot *bananière*, terme inusité, dont le sens est inconnu de tout le monde, et dont le décodage est par conséquent voué à l'échec. La parenthèse a pour fonction de l'élucider :

(6) *et on était censé enlever des poulets qui étaient euh conditionnés dans une sorte de bananière on aurait dit des des régimes de bananes où il y avait des poulets à la place des bananes - et les mettre chacun dans un petit panier qui allait euh qui allait s'émigrer vers vers les les bacs au- auxquels j'ai fait référence tout à l'heure* [CTFP 30, 57]

- des infractions à la maxime de quantité : prédications qui ne fournissent pas toute l'information pertinente que le destinataire est en droit d'attendre. Par exemple, dire *plus je vieillis* (7), sans dire de combien, peut paraître évusif. D'où l'insertion d'une parenthèse destinée à apporter la précision manquante :

(7) *je peux vous dire que + plus je vieillis ça fait maintenant vingt-trois ans que j'exerce + plus il m'est difficile d'accepter la mort et plus je vois partir un être cher difficilement* [CRFP pri-ami2, 158, 11'24"]

- des formulations qui constituent des prises de risque, soit parce qu'elles menacent la face du destinataire (8), soit parce qu'elles exposent le locuteur à être contesté, le plaçant en position de faiblesse argumentative (9) :

(8) *Je suis désolé que vous ayez eu à subir des désagréments à cause du baron, mais – pardonnez-moi – c'est entièrement de votre faute.* [trad. Dostoïevski]

---

<sup>7</sup> L'interprétation des parenthèses réparatrices s'apparente ainsi à d'autres processus interprétatifs, dont le point de départ est l'implication, par une unité linguistique, d'un certain préalable. Relèvent notamment de ce type : (i) l'interprétation des constructions elliptiques, qui impliquent un élément manquant, à reconstituer à partir du contexte antérieur ; (ii) l'interprétation des anaphoriques du type pronom ou SN démonstratif, qui présupposent la présence dans M d'un référent récemment activé, qu'ils donnent l'instruction de rechercher ; (iii) l'interprétation des connecteurs, qui présupposent de même l'existence d'un terme gauche à trouver dans M.

(9) *en quelque sorte on a mélangé deux préciosités [...] la préciosité technique {60} ET la préciosité- {26} ↓ parce que c'est une préciosité hein ↑ ET la préciosité argotique [Cellard 74]*

(Dans ce dernier exemple, la prise de risque consiste à traiter l'argot de préciosité, qualification susceptible d'être contestée comme abusive. La parenthèse prévient cette objection, en lui opposant un argument d'autorité quelque peu terroriste).

**2.2.4.** Le déclencheur précède normalement l'IP, tant par sa place dans le texte que par son effet en mémoire discursive. Il arrive cependant – cas plus rare – qu'il se situe après la parenthèse, ou bien de part et d'autre de celle-ci. Exemples (8-9) ou :

(10) *nous avons {35} je peux dire {35} bâfré [Étiemble 7]*

La parenthèse, en tel cas, n'a plus rien d'une réparation improvisée a posteriori. Elle anticipe sur le déclencheur, ce qui veut dire qu'elle a été programmée en même temps que lui. Le procédé d'interruption catastrophique se mue en manœuvre rhétorique. Détourné de son usage ordinaire, il est mis au service d'une fonction seconde : adjoindre au déclencheur une prédication accessoire à caractère modalisant, atténuateur ou euphémisant<sup>8</sup>.

### 3. DEUX FONCTIONS DES PARENTHÈSES

Parmi toutes les fonctions que peuvent remplir les parenthèses, il en est deux qui semblent à première vue orientées en sens inverse : le redressement d'inférences, qui a un effet rétrospectif, et l'anticipation des réactions de l'allocutaire, qui a une visée prospective. Je voudrais maintenant examiner ce couple plus en détail, et dégager les conséquences qu'il comporte quant à la façon de modéliser et de formaliser une mémoire discursive.

#### 3.1. Redressement d'inférences

**3.1.1.** Les inférences qui alimentent la mémoire discursive sont pour la plupart de type indicial ou abductif ; leurs conclusions ne sont pas logiquement nécessaires, mais seulement plausibles à divers degrés. Il s'ensuit que les objets-de-discours inférés implicitement ne le sont pas tous avec le même degré de confiance : les uns sont pratiquement certains, d'autres résultent d'un pari plus ou moins hasardeux, et sont donc peu sûrs. Cette échelle de plausibilité se répercute en gradient d'appartenance à M : plus une inférence est fiable, plus les partenaires de l'interlocution peuvent compter qu'elle est mutuellement manifeste, et la tenir pour effectivement partagée ; moins elle est fiable, moins sa validité publique est garantie<sup>9</sup>. Un énonciateur, pour

8 Il s'agit donc là d'une manœuvre comparable à l'emploi d'une *périphrase* : le couple (parenthèse + déclencheur) est substitué à une formulation innocente incomplète, soit parce que celle-ci n'existe pas, soit parce que le locuteur ne se donne pas la peine de la chercher.

9 C'est là, selon Sperber & Wilson (1989), une conséquence du principe de pertinence, en vertu duquel les sujets communicants ne retiennent spontanément, parmi toutes les inférences possibles, que celles qui sont les plus "payantes" en effets communicatifs.

s'assurer que la mémoire discursive enregistre tous les objets conformes à ses intentions et rien qu'eux, doit par conséquent contrôler avec vigilance le degré de confiance des inférences qu'il suscite. Dans cette tâche, deux accidents le guettent, auxquels une parenthèse permet au besoin de remédier.

### 3.1.2. Confirmation d'une inférence incertaine

Il arrive d'une part que voulant accréditer un objet-de-discours, un locuteur use d'une expression qui ne permet de l'inférer que malaisément, avec un degré de confiance trop bas pour garantir son incorporation dans M. Un moyen de corriger ce manque de fiabilité consiste alors à insérer une parenthèse qui explicite mieux l'objet visé. Ex.

- (11) *au:tre:fois {35} et même naguère ↓ euh en remontant le naguère à trente quarante ans euh ↑ ce qui est rien du tout à trente ans {48} les: schémas hiérarchiques {57} de: du français étaient {52} très clairs très bien: ^admis int- intériorisés pratiqués et cetera [Cellard 9]*

Le déclencheur est ici la datation à *trente quarante ans*. Le locuteur veut faire entendre par là qu'il s'agit d'un délai très court. Mais cette conclusion n'est accessible que si l'on se réfère à la durée de vie des langues, plutôt qu'à celle des hommes, et il n'est pas sûr que l'allocutaire dispose des prémisses nécessaires (connaissances en linguistique historique), ou qu'il ait l'idée de les convoquer. L'inférence sollicitée se révèle donc par trop aléatoire. La parenthèse, en explicitant la conclusion visée, lève toute hypothèque sur sa validité, et assure son admission dans M.

Les constituants macro-syntaxiques qualifiés de *postfixes* (Blanche-Benveniste, 1990, 140), de *postrhèmes* (Morel & Danon-Boileau, 1998, 28), d'*antitopics* (Lambrecht, 1981), ou plus trivialement de *dislocations à droite*, remplissent le plus souvent une fonction analogue. Ils servent communément à confirmer a posteriori une abduction appelée par l'énonciation précédente, mais dont le résultat reste plus ou moins entaché d'incertitude : calcul du référent d'un pronom (*vous* en (12)), catalyse d'un prédicat ellipsé (13) ou d'une modalité implicite (14), identification de l'allocutaire (15), ou sous-entendu quelconque (Groupe de Fribourg, à par.) :

- (12) *Cela ne te suffisait pas, dis, de m'entendre ? Tu as voulu savoir comment j'étais fait. Vous êtes si curieuses, vous autres, les femmes ! [Leroux]*
- (13) *Vous allez voir, l'andante de mon concerto, tout à l'heure. (Ø) Toute ma tristesse, j'ai fait passer dedans. Vous verrez. [Dubillard]*
- (14) *Je n'ai pas vu le film (et n'irai pas le voir, je pense). [écrit, CERF]*
- (15) *Bonnes fêtes, les gens du 3<sup>ème</sup> (Signé : Les filles du 2<sup>ème</sup>). [Inscription laissée sur un panneau d'affichage]*

Cette identité de fonction incite à traiter les postfixes comme une espèce particulière de parenthèses (l'hypothèse n'est pas neuve)<sup>10</sup>. Le fait

<sup>10</sup> Accessoirement, les ex. du type (13-15) montrent qu'un déclencheur de surface peut prendre la forme d'un élément zéro ou d'une absence de segment.



qu'un bon nombre d'entre eux puissent aussi bien être insérés en position médiane dans la clause qui précède va dans le même sens. Il est cependant à noter que ce genre d'IP est presque toujours placé à la fin d'une clause, ce qui réduit à zéro le risque qu'elle en perturbe l'actualisation (si  $A_1$  est une unité complète, le locuteur n'a pas à tenir en mémoire de relations syntaxiques restées pendantes après elle, et ne risque pas de commettre une anacoluthie au moment de la compléter). C'est sans doute en raison de cette commodité particulière que le tour s'est fortement ritualisé, jusqu'à donner naissance à un dispositif micro-syntaxique usuel.

### 3.1.3. Élimination d'une inférence induite

Il arrive aussi, à l'inverse, qu'un locuteur provoque sans le vouloir une inférence inopportune : ses propos permettent d'inférer un objet-de-discours  $O$  avec un degré de confiance suffisamment élevé pour entraîner sa validation publique, alors que tel n'était pas le but. Ce genre de bévue déclenche souvent une IP réparatrice qui a pour fonction d'éliminer l'intrus. Le redressement s'obtient soit en niant expressément  $O$  (16), soit, le plus souvent, en validant un nouvel objet-de-discours  $\bar{O}$  incompatible avec  $O$ , ce qui a pour conséquence de périmériser ce dernier (17-18) :

- (16) *Mais bon c'était bon et pour un moment on a été ce qui pouvait être un couple. Depuis il est reparti en Grèce (non les filles, pas à Mikhonos !) et nous sommes restés toujours en contact mais là, comme amis.* [écrit, CERF]
- (17) *nous sommes dans une: période {36} linguistique et historique {41} dans laquelle visiblement {36} le français se déstructure - {59} ↓ pour se restructurer un jour ou l'autre hein et : pas de panique {53} || au:tre:fois {35} et même naguère [...] les: schémas hiérarchiques {57} de: du français étaient {52} très clairs très bien: admis int- intériorisés pratiqués et cetera [Cellard 7]*
- (18) *parce que euh + parmi les les rêves que j'ai comme ça j'avais j'avais commencé j'ai même été assez loin j'avais fait un euh l'étude de de l'article dans les langues indo-européennes [CRFP, pri-aux 1, 1.72, 4'17"]*

En affirmant *le français se déstructure*, le locuteur de (17) a toutes les chances, vu les lieux communs ambiants, de faire naître un sous-entendu du genre <son existence est menacée>. La parenthèse a pour fonction de démentir aussitôt cet implicite indésirable. De même en (18) : de *j'avais commencé*, l'interprète peut raisonnablement conclure <je n'ai pas été bien loin>. La parenthèse sert à oblitérer cette conclusion, plausible mais induite, en assertant explicitement le contraire.

### 3.1.4. Modélisation

Pour rendre compte des faits qui viennent d'être observés, on doit d'abord figurer une mémoire discursive comme un ensemble flou (Kaufmann, 1977), auquel un objet-de-discours peut appartenir à divers degrés. On

considérera donc que la fonction d'appartenance  $X \in M$  peut prendre de multiples valeurs situées dans un intervalle donné, par exemple  $[1-0]$ , la valeur 0 représentant le seuil de pertinence au dessous duquel un objet-de-discours n'a aucune chance d'être admis dans  $M$ , et la valeur 1 correspondant au contraire à une validité publique sûre et certaine :

$\text{val}(X \in M) = 1$	$X \in M$ est certain
$\text{val}(X \in M) = 0$	$X \notin M$ est certain
$\text{val}(X \in M) = 1/n$	$X \in M$ est fiable au taux $1/n$

On peut alors définir, entre autres, trois transformations de  $M$ , ou opérations communicatives élémentaires :

$+X$	déf.	$\text{val}(X \in M) = 0$	$\rightarrow$	$\text{val}(X \in M) > 0$
$-X$	déf.	$\text{val}(X \in M) > 0$	$\rightarrow$	$\text{val}(X \in M) = 0$
$\perp X$	déf.	$\text{val}(X \in M) > 0$	$\rightarrow$	$\text{val}(X \in M) = 1$

$+X$  est l'*introduction* d'un nouvel objet-de-discours, qui acquiert une validité publique.  $-X$  est l'*opération inverse*, c'est-à-dire l'*élimination* d'un objet-de-discours déjà valide<sup>11</sup>. Quant à la *confirmation*  $\perp X$ , elle consiste, comme on voit, à porter au maximum le degré de confiance précédemment attribué à  $X$ .

Les redressements d'inférences opérés au moyen des parenthèses se ramènent alors à deux types : (i) ou bien la confirmation  $\perp O$  d'un déclencheur profond  $O$  plus ou moins "douteux" ; (ii) ou bien l'élimination d'un déclencheur profond  $-O$  (éventuellement accompagnée de son remplacement par un objet contraire  $+ \bar{O}$ ).

### 3.2. Anticipation des réactions de l'allocutaire

Il est patent, d'autre part, qu'un grand nombre de parenthèses ont pour fonction d'inhiber une réaction prévisible de l'allocutaire. Leur déclencheur est alors un faux-pas interactionnel, susceptible de provoquer une action en retour non désirée. Le redressement qu'elles opèrent consiste à prévenir cette réaction probable, en éliminant de  $M$  ce qui la rendait pertinente. Voici quelques rendements de cette espèce :

#### 3.2.1. Pour anticiper sur une question

On a vu supra (ex. 7) que certaines IP servent à retoucher un objet-de-discours insuffisamment spécifié, en lui apportant à retardement des déterminations requises par la maxime de quantité. En agissant ainsi, le locuteur ne fait pas que se conformer à un impératif de pertinence maximale. Il prévient du même coup une question, hautement prévisible, par laquelle l'allocutaire lui réclamerait les déterminations omises :

<sup>11</sup> Précision utile : éliminer un objet-de-discours consiste à lui retirer sa validité publique, donc à l'exclure de  $M$ , mais cela n'équivaut pas pour autant à effacer toute connaissance partagée à son sujet. Car son invalidation n'affecte en rien la plupart des méta-faits qui le concernent, et ceux-ci demeurent inscrits dans  $M$ . En particulier, l'historique des opérations dont il a fait l'objet subsiste dans le modèle des actions discursives. Donc en somme, on peut à tout moment périmier un objet-de-discours, mais une fois qu'il a été introduit dans  $M$ , on ne peut plus faire qu'il n'ait jamais été.

- (19) *on s'est encore un peu baladés et puis après on avait on a décidé de descendre direction euh {58} **c'était après je pense deux semaines ou quelque chose comme ça** on a décidé de descendre direction sud [unine-Inde, l. 67, 320"]*

Ici, le déclencheur est la préposition *après*, ou plutôt son régime zéro, qui dénote un moment complètement indéterminé. La parenthèse répare cette imprécision en mettant à la place un régime convenablement spécifié. Elle devance ainsi une question prévisible du genre “*Après, c'était quand ?*”.

Pour inhiber une question, il y a en gros deux moyens. Le premier consiste à y répondre par avance. Il est illustré par (7), (19) ou (20) :

- (20) *ce soir à dix-neuf heures trente **on vous fera un petit croquis cet après-midi/ y aura une réception** [oral]*

Le locuteur est l'organisateur d'un colloque, s'adressant aux conférenciers invités. L'annonce d'une réception, dans ces circonstances, a toutes les chances de susciter une question du genre “*Comment fait-on pour y aller ?*”, que la parenthèse prévient sinon en y répondant, du moins en promettant une réponse prochaine.

Le second moyen consiste à déclarer d'emblée qu'on ne possède pas la réponse, ce qui rend toute demande de précisions non pertinente, et excuse du même coup la faible informativité du déclencheur :

- (21) *il existe une firme japonaise puissante **je sais pas laquelle - enfin j'avais lu ça sur un canard une fois** - qui offrait une somme absolument euh faramineuse quoi pour les chercheurs qui trouveraient le support [...] qui ne chaufferait pas tu vois [CTFP 13,1]*

### 3.2.2. Pour prévenir un contre-argument

On a vu supra que certaines insertions parenthétiques avaient pour but de corriger une faiblesse argumentative. On peut décrire en tel cas leur déclencheur profond comme une assertion +O à laquelle il est prévisible que l'allocutaire va réagir en la réfutant, c'est-à-dire en produisant des arguments qui visent à éliminer O de M. La parenthèse prévient ce risque de contre-argumentation, en interjetant un argument apte à empêcher L<sub>1</sub> d'exécuter -O :

- (22) *et ça {42} ça a été attaqué {47} ↓ **et ça l'est toujours toujours** {50} **toujours hein** ↑ violemment: [Cellard 208]*
- (23) *et un jour j'étais- ↓ **je =fin sous c- des petites anecdotes comme ça j'en ai des quantités hélas hélas hélas** ↑ un jour j'étais {28} en Italie hum ville italienne {136} connue comme très chic très distinguée très très euh: haut niveau avec **UNE** professeur de français femme d'un avocat grande bourgeoise et cetera euh qui me passe me prendre pour pour la conférence et qui me dit [...] [Cellard 281]*

En (22), le locuteur risque, en disant “*ça a été attaqué*”, de se voir objecter que le fait n'est plus d'actualité. Prévoyant ce contre-argument, il le pare au

moyen d'une parenthèse qui en dément d'avance la conclusion. En (22), l'IP sert de même à devancer une objection attendue du genre : "*ce que vous me racontez là est non significatif*". Le locuteur la prévient en spécifiant que l'anecdote a valeur d'*exemplum* prototypique<sup>12</sup>.

### 3.2.3. Pour s'excuser

Nombreuses sont les parenthèses qui contiennent un performatif d'excuse, ou une formule ayant les mêmes effets perlocutoires :

- (24) *et puis {38} de part et d'autre de ce français central il y avait {45} d'un côté {64} [...] un français de la science et de la technique {37} [...] ET de l'autre côté y avait {55} un sociolecte - {41} **oh je m'excuse ça fait un peu pédant mais au moins c'est clair** vous avez d'un d'un d'un côté l'i- l'idiolecte fondamental qui est le français central ↓ d'un côté au centre hein {45} ↑ vous avez d'un côté- d'un d'un d'une part {45} les technoclectes {10} pointus {45} et de l'autre côté vous aviez un sociolecte qui était en gros le français populaire argotique parisien {30} ↓ voilà [Cellard 20]*
- (25) *Pourquoi croyez-vous que j'ai essayé de lui faire croire... excusez la phrase, mais je n'ai pas le temps de figoler mes périodes... de lui faire croire qu'il reste encore des bijoux à récupérer ? [L. Malet]*
- (26) *puis il y a le Mur des Fédérés c'est là que pendant je sais pas quelle guerre **parce que moi je suis pas bien instruite** on a fusillé des tas de gens [CTFP 14, 76]*

Selon les descriptions en vigueur (Kerbrat-Orecchioni, 1994, 149), l'acte d'excuse implique une offense préalable, qu'il sert à réparer. S'il a lieu dans une parenthèse, c'est donc que le déclencheur est une offense que L<sub>0</sub> suppose avoir commise envers L<sub>1</sub>. Cependant, cette offense apparaît souvent bénigne, voire futile : en (24-25), il s'agit d'une simple maladresse de style (usage d'un mot technique, répétition), à laquelle on ne peut même pas reprocher d'alourdir sérieusement le coût du décodage. Ce qui compte, me semble-t-il, ce n'est donc pas le dommage occasionné, mais le fait qu'il risque d'attirer de la part de l'allocutaire une réaction polémique (fût-ce une simple moquerie), qui se solderait par une perturbation de l'interaction en cours, telle que L<sub>0</sub> l'a planifiée. C'est avant tout à conjurer cette réaction perturbatrice imminente que sert la parenthèse, plutôt qu'à réparer symboliquement un tort.

<sup>12</sup> Ces items montrent, incidemment, qu'une parenthèse peut être multifonctionnelle. En (22), elle dément une inférence plausible autorisée par l'aspect accompli du déclencheur (<ça a été attaqué, donc ça ne l'est plus>), et en même temps, elle prévient une contre-argumentation fondée sur cette inférence. En (23), l'IP sert aussi à baliser la structure du discours, dans la mesure où elle signale explicitement le début d'un *exemplum*, et avertit qu'il ne s'agit pas d'une digression oiseuse.

### 3.2.4. Conséquence

Les IP anticipatrices qui viennent d'être passées en revue ont toutes la même conséquence : elles épargnent aux deux interlocuteurs l'ouverture d'une "séquence latérale" consacrée à régler un différend entre eux. On peut donc y voir des manœuvres qui tendent à minimiser le coût d'une réparation nécessaire, en confinant ses effets perturbateurs à un niveau d'action le plus local possible. Un locuteur qui recourt à une insertion parenthétique interrompt son propre programme d'encodage, et prend donc le risque de causer des perturbations dans le déroulement de ses tâches "privées", si l'on peut dire : la production d'une construction syntaxique ou la composition d'un contenu propositionnel sont des opérations combinatoires de bas niveau et d'exécution solipsiste, qui n'impliquent directement ni la coopération ni la prise en compte d'autrui. En les perturbant, le locuteur risque tout au plus de se créer à lui-même des difficultés momentanées (achèvement du programme maître rendu plus ou moins chaotique). L'ouverture d'une séquence latérale, en revanche, peut entraîner des perturbations à plus grande échelle, qui affectent le déroulement de l'interaction dans son ensemble, y compris le rôle tenu par l'allocutaire :  $L_0$  doit céder son tour de parole, et perd donc l'initiative dans le dialogue, ce qui périme son programme de pilotage de l'interaction ; les deux interlocuteurs doivent consentir un détour dans la poursuite de leur objectif commun ; cet excursus risque d'amorcer une dérive erratique de la conversation, etc. Faire une parenthèse à la suite d'un faux-pas interactionnel apparaît donc comme un moyen de limiter les dégâts, en restreignant ses répercussions à l'activité monologique du locuteur, tandis que l'ordre dialogal en demeure préservé<sup>13</sup>. Vu ainsi, c'est une conduite éminemment prévoyante.

### 3.2.5. Modélisation

Toutes les IP anticipatrices qui viennent d'être observées ont pour déclencheur *l'attente d'une réaction prévisible de  $L_1$* . Mais comment modéliser de telles attentes, et tout d'abord, quel statut leur assigner ? Je prendrai le parti de les traiter comme des connaissances partagées incluses dans la mémoire discursive.

**3.2.5.1.** Un avantage de cette solution est qu'elle permet de traiter l'anticipation des réactions de l'allocutaire comme un cas particulier de redressement d'inférence. On ouvre ainsi la voie à une généralisation : les diverses fonctions des parenthèses qui viennent d'être passées en revue peuvent être ramenées à un processus unique. Souvent, d'ailleurs, il serait arbitraire de vouloir les séparer : on constate que de nombreuses parenthèses ont une double fonction, rétrospective et prospective. Elles servent à la fois à redresser une inférence malheureuse, et à inhiber la réaction que celle-ci rend prévisible :

---

<sup>13</sup> Dans les termes de la théorie de l'action de von Cranach & al. (Bange, 1992), le risque est confiné à des niveaux d'action *opérationnels*, mais les niveaux *stratégiques* en demeurent indemnes.

- (27) *J'essayais d'éveiller la mémoire en eux de quelque chose de profond. [...] alors je leur demandais : "Quel a été le moment de votre vie – je voudrais simplement entendre cela, pas le récit de votre existence, pas votre autobiographie – où vous vous êtes senti le plus intensément touché ?"* [C. Singer]

Ici, la parenthèse exprime une requête indirecte qui vise à dissuader  $L_1$  de raconter sa vie. Mais elle montre du même coup que le locuteur fait fond sur une inférence du genre <Je vous demande de décrire le moment le plus intense de votre vie, donc vous allez probablement me la raconter toute entière><sup>14</sup>. Cette inférence lui paraît suffisamment plausible pour que son résultat se trouve tacitement inscrit dans  $M$  ; et ce résultat, c'est justement l'existence d'une réaction attendue de  $L_1$ . Démentir l'inférence et inhiber cette réaction, c'est donc tout un : les deux effets sont indissociables. Il s'ensuit que, contrairement à ce que je suggérais dans (Berrendonner, 1993), il n'est pas possible de classer les parenthèses en deux types selon leur orientation curative ou préventive : les deux fonctions sont intimement liées.

**3.2.5.2.** D'autre part, pour traiter les réactions attendues de  $L_1$  comme des connaissances partagées, il y a aussi des arguments empiriques. Dans le contenu de certaines parenthèses se trouve en effet inscrite à titre de présupposé une réaction future imputée à  $L_1$  :

- (28) *nous sommes dans une: période {36} linguistique et historique {41} dans laquelle visiblement {36} le français se déstructure - {59} ↓ **pour se restructurer un jour ou l'autre hein et : pas de panique** {53} || au:tre:fois {35} et même naguère [...] les: schémas hiérarchiques {57} de: du français étaient {52} très clairs très bien: ^admis int- intériorisés pratiqués et cetera [...]* [Cellard 7 = même ex. que (17) supra]
- (29) *s'il a été volé comment il avait pu faire la photocopie surtout - **écoute bien** - quand je lui ai demandé je vous le mets à l'ordre de - il m'a dit non non non laissez je le ferai* [CTFP 26, 1.44, 2'20"]
- (30) *et alors j'en ai eu **tenez-vous bien** jusqu'à quatre-vingt-dix* [CRFP pri-bel2, 1.83, 4'40"]
- (31) *ah j'ai fait ça avec beaucoup d'amour croyez-le et d'honnêteté + à tel point + que **ça va peut-être vous surprendre** + mais ici à la cathédrale + à Saint-Acheul + à Saint-Roch + à Saint-Rémy + je rentrais dans les paroisses + dans les églises + je savais où étaient les clés j'allais dans les sacristies + je regardais le stock + et c'est moi qui faisais les **oui monsieur** les commandes* [CRFP, pri-ami3, 1.314, 14'38"]
- (32) *l'armée du peuple corse **ben oui ça s'appelle comme ça** l'armée du peuple corse qui ose cette provocation écœurante réveille en*

<sup>14</sup> Abduction cautionnée par l'existence d'un topos "Mieux vaut en faire trop que pas assez", sur lequel  $L_0$  soupçonne sans doute que  $L_1$  va régler sa conduite.

*ce début d'année de tragiques souvenirs personne n'a oublié  
l'assassinat du préfet Claude Érignac [I. Leväi 228]*

Les actes de langage accomplis dans ces parenthèses comportent respectivement des présupposés pragmatiques du genre :

*pas de panique !*            ⊃ <vous allez paniquer>  
*écoute bien*                ⊃ <tu ne vas pas en croire tes oreilles>  
*tenez-vous bien*           ⊃ <vous allez tomber à la renverse>  
*oui monsieur, ben oui*   ⊃ <vous demandez confirmation>

Il est remarquable que ces réactions attribuées à l'allocutaire soient présupposées<sup>15</sup>, c'est-à-dire présentées comme des évidences implicites, dont la validité publique est acquise. Cela veut dire qu'au nombre des objets-de-discours éléments de M, et conventionnellement partagés par L<sub>1</sub>, figurent entre autres des représentations de ce que fait ou s'apprête à faire L<sub>1</sub>. L'existence de telles représentations communes est d'ailleurs confirmée à l'occasion par L<sub>1</sub> lui-même, qui les mentionne explicitement lorsqu'il cherche à les éliminer :

- (33) *Vous vous attendez à ce que je vous dise qu'ils proposent d'énormes téléviseurs, hé bien non c'est plutôt le contraire en fait.* [web]  
 (34) *Tu croyais que j'allais dire amen ?* [web]  
 (35) *Tu ne me feras pas dire que je suis inconsolable.* [Martin du Gard]

**3.2.5.3.** Ces attentes de réactions inscrites dans M ont plusieurs origines. (i) D'une part, tout locuteur a le pouvoir de verser unilatéralement en mémoire discursive des faits qui caractérisent son partenaire. Il lui suffit d'asserter *Tu vas rire, Tu ne vas pas me croire, Tu ne vas sans doute pas être content*, etc. (ou de le présupposer, voir (29-32)), pour que ces faits deviennent ipso facto des vérités partagées de droit par les deux interactants, y compris l'interlocuteur concerné. (Si celui-ci n'est pas d'accord, il ne lui reste plus qu'à prendre la parole pour tenter de les éliminer de M, comme en (33-35)). (ii) La prosodie contribue aussi, par certains indices, à imputer à L<sub>1</sub> des velléités réactives. Les intonèmes de fin de période, outre leur fonction démarcative, semblent en effet assurer le marquage de postures interactionnelles : ils montrent comment le locuteur se positionne vis-à-vis des réactions présumées de l'allocutaire et partant, ils rendent mutuellement manifeste l'attente de ces réactions (Marandin, 2004 ; Berrendonner, 2008 ; Groupe de Fribourg, à par.). (iii) Enfin, en se fondant sur les normes et régularités praxéologiques auxquelles obéissent les interactions (contraintes de complétude interactive, séquences préférentielles, pertinence conditionnelle, etc.), on peut, dans une certaine mesure, prévoir à chaque étape d'un échange comment l'interlocuteur va réagir. Exemple trivial : si L<sub>0</sub> salue L<sub>1</sub>, tous deux

<sup>15</sup> En termes searliens, ce sont des conditions de réussite préalables à l'acte de langage accompli dans la parenthèse. L'exécution de cet acte présuppose donc que ces conditions sont remplies.

peuvent raisonnablement inférer que  $L_1$  va saluer  $L_0$  en retour. Ce genre d'abduction, dès lors qu'elle revêt un degré de confiance suffisamment élevé, voit son résultat versé dans  $M$ . Une représentation de la conduite à venir de  $L_1$  se trouve ainsi publiquement partagée.

**3.2.5.4.** Il ressort de ce que nous venons de voir que le modèle des actions communicatives inclus dans  $M$  doit contenir à certains moments (ou plutôt contient à tout moment) des prévisions sur une action future de  $L_1$ . Pour pouvoir les figurer, j'admettrai l'existence, parmi les objets-de-discours, d'un type de faits particulier, dont la structure est :

Phase (Action (Agent))

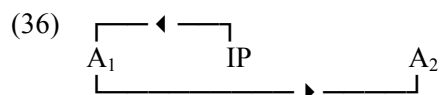
Dans cette structure, *Agent* est l'un des interlocuteurs (ceux-ci sont des objets-de-discours parmi les autres). *Action* représente un faire quelconque, langagier ou non (*asserter, raconter sa vie, rire, paniquer...*) qui lui est attribué en tant qu'auteur. Quant à *Phase*, c'est un attribut qui spécifie le stade d'avancement de ce faire. Il peut prendre deux valeurs : *fut* (= futur) si l'action est conçue comme imminente, *acc* (= accompli) si elle est vue comme déjà réalisée<sup>16</sup>. Exemple :

(36) *C'est nul, ne viens pas dire le contraire.* [web]

Le locuteur de (35) commence par asserter  $O = \langle \text{c'est nul} \rangle$ , ce qui a un double effet sur la mémoire discursive : d'une part, l'introduction de  $O$  dans  $MM$ , d'autre part, l'introduction dans  $MAC$  d'un fait de la forme  $\text{acc}(+O(L_0))$ . Puis dans une seconde clause, il exprime une requête qui présuppose pragmatiquement  $\langle \text{tu t'apprêtes à dire le contraire} \rangle$ , i.e. implique à titre d'évidence publique qu'une réfutation de  $O$  par  $L_1$  est imminente. On peut figurer cette attente par la présence dans  $M$  d'un objet-de-discours de la forme :  $\text{fut}(-O(L_1))$ . La requête vise à empêcher que  $L_1$  ne transforme ce fait prévisible en fait accompli. De plus, comme l'obéissance est la réaction préférentielle après un ordre, elle autorise une inférence plausible du genre  $\langle \text{(puisque je te le demande), tu ne diras pas le contraire} \rangle$  ; c'est-à-dire qu'elle valide sur le champ une nouvelle attente qui contredit et annule  $\text{fut}(-O(L_1))$ .

#### 4. LA ROUTINE PARENTHÉTIQUE

**4.1.** Des quelques spécimens que nous avons observés, il ressort qu'une insertion parenthétique canonique est une configuration macro-syntaxique ternaire du type :



<sup>16</sup> L'opérateur *acc* est notamment utile pour rendre compte du fait que toute action langagière, sitôt exécutée, se trouve réifiée en objet-de-discours (cf. ex. (1-2) supra). On peut figurer ce phénomène en postulant que toute opération communicative  $*O$  (où  $*$  note une opération  $+$ ,  $-$ ,  $\perp$  quelconque) exécutée sur  $M$  par  $L_0$  entraîne aussitôt l'inscription dans  $M$  d'un fait du type  $\text{acc}(*O(L_0))$ .



**4.2.** Ses deux premiers membres entretiennent une relation d'*implication praxéologique* ( $\blacktriangleleft$ ). Une telle relation est vérifiée entre deux unités d'actualisation A et B lorsqu'une opération communicative  $\beta$  exécutée par la seconde implique à titre de préalable une opération  $\alpha$  exécutée par la première. En d'autres termes,  $\beta$  n'est exécutable (et B n'est pertinente) que si  $\text{acc}(\alpha)$  figure préalablement en mémoire discursive. Tel est bien le rapport qui unit les deux premiers membres de la configuration (36). L'IP implique en effet un déclencheur profond O né de  $A_1$ , c'est-à-dire l'exécution par  $A_1$  d'une opération "malheureuse" \*O, qui a laissé en guise de trace la présence dans M d'un fait  $\text{acc}(*O(L_0))$ .

**4.3.** D'un autre côté, l'unité d'actualisation  $A_1$ , du fait de son inachèvement, laisse prévoir une suite qui viendra la compléter. Cela se traduit par l'enregistrement dans M d'attentes d'actions futures de  $L_0$ , situées à des niveaux opératifs divers (syntaxique, sémantique, prosodique, mémoriel...). Ces attentes, c'est  $A_2$  qui est censé les refermer. Reprenant un terme usuel, je nommerai *projection* la relation que nouent ainsi  $A_1$  et  $A_2$ , et pour mon usage personnel, je la définirai comme suit : deux unités d'actualisation A et B sont en rapport de projection ( $A \blacktriangleright B$ ) lorsque A verse en mémoire discursive un fait  $\text{fut}(\alpha)$ , et que B lui substitue le fait  $\text{acc}(\alpha)$  (où  $\alpha$  est une action quelconque ayant l'énonciateur pour agent).

## 5. CONCLUSIONS

**5.1.** Une des raisons qui m'ont conduit, il y a déjà longtemps, à postuler une articulation du langage spécifique appelée macro-syntaxe, c'est l'existence de constructions grammaticales qui ne relèvent pas d'une pure algèbre des signifiants, mais où intervient à titre de facteur essentiel l'état des connaissances partagées par les interlocuteurs (Berrendonner, 2004). D'où la nécessité de modéliser ces états de connaissance de pair avec les séquences signifiantes (= modèle (T, M)). Les parenthèses examinées ici conduisent à faire un pas de plus. Avec elles, on tombe sur des configurations périodiques qui s'avèrent sensibles à une espèce bien particulière d'informations partagées : des attentes de réactions de l'allocutaire. Bien que les périodes soient des unités monologiques, leur structure apparaît donc partiellement déterminée par des représentations de la réalité dialogique. En rendre compte suppose que soit intégré à la mémoire discursive un modèle de l'interaction en cours, telle que se la représentent mutuellement ses auteurs. On ne peut plus, comme je l'ai fait jusqu'ici, traiter les agents transformateurs de M comme des invariants implicites qu'il est superflu de mentionner dans le modèle, et que l'on peut "oublier" sans inconvénient. Avec les parenthèses, ce sont les sujets parlants, ou du moins leurs images, qui font leur entrée dans la macro-syntaxe.

**5.2.** Par ailleurs, les faits examinés ici ont aussi une incidence sur la façon de concevoir les interactions verbales. Selon la conception traditionnelle, une interaction élémentaire se ramène à un couple d'actes amœbées (acte initiateur, acte réactif) dont le premier détermine directement et quasi mécaniquement le second : il en implique l'occurrence en vertu de contraintes de

complétude trans-individuelles, lui impose des conditions de pertinence, et sélectionne sa nature préférentielle (voir p. ex. Levinson, 1983, 306, ou Roulet & al., 1985, 25). Mais le fonctionnement des parenthèses anticipatrices suggère plutôt que la relation entre ces deux actes est indirecte, et médiatisée par l'état courant de ce que j'ai appelé modèle des actions discursives. En fait, chaque acte initiateur accompli par  $L_0$  y inscrit une attente d'action en retour de  $L_1$  ; et ce à quoi ce dernier réagit, c'est à cette image de sa conduite future qui lui est ainsi imposée, volens nolens. En d'autres termes, les interactions verbales sont un jeu qui ne se joue pas à deux, mais à trois. Entre les interlocuteurs s'interpose en tiers la mémoire discursive, et c'est elle qui détermine directement leurs contributions : ils ne dialoguent pas ensemble, mais chacun d'eux dialogue à tour de rôle avec M. Ce qu'on appelle interaction n'est ainsi, en fin de compte, que la résultante d'une série d'a parte.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BANGE P. (1992), *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Paris, Hatier-Didier.
- BERRENDONNER A. (1993), "Périodes", in H. Parret (éd.), *Temps et discours*, Louvain, L.U.P., 47-62.
- BERRENDONNER A. (2002a), "Les deux syntaxes", *Verbum*, XXIV, vol 1-2, 23-35.
- BERRENDONNER A. (2002b), "Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe et ambivalences sémantiques", in Andersen L.H. & Nølke H. (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, P. Lang, 23-41.
- BERRENDONNER A. (2003), "Éléments pour une macro-syntaxe: actions communicatives, types de clauses, structures périodiques", in Scarano A. (éd.), *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*, Roma, Bulzoni, 93-110.
- BERRENDONNER A. (2004), "Grammaire de l'écrit vs grammaire de l'oral : le jeu des composantes micro- et macro-syntaxiques", in Rabatel A. (éd.), *Interactions orales en contexte didactique. Mieux (se) comprendre pour mieux (se) parler et pour mieux (s')apprendre*, Lyon, PUL, 249-264.
- BERRENDONNER A. (2008), "Il est beau le lavabo, il fait problème cet intonème", in Birkelund M., Mosgaard-Hansen M.-B. & Norén C. (éds), *L'énonciation dans tous ses états, Mélanges offerts à H. Nølke*, Berne, P. Lang, 669-686.
- BLANCHE-BENVENISTE C. & al. (1990), *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, Edition du CNRS.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1997), *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE C., ROUGET C. & SABIO F. (2002), *Choix de textes du français parlé*, Paris, Champion.
- BROWN P. & LEVINSON S. (1987), *Politeness. Some universals in language use*. Cambridge, CUP.
- GACHET F. (à par.), "Sorties de parenthèses", in Richard E. (éd.), *Entre oral et écrit : incise, incidence, parenthèse*, Rennes, P.U.R.
- GRICE P. (1979), "Logique et conversation", *Communications*, 30, 57-72.
- GROUPE DE FRIBOURG (à par.), *Grammaire de la période*.

- HJELMSLEV L. (1968-71=1943), *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit.
- LAMBRECHT K. (1981), *Topic, antitopic, and verb agreement in non-standard French*, Amsterdam, John Benjamins.
- LEVINSON S.-C. (1983), *Pragmatics*, Cambridge, C.U.P.
- KAUFMANN A. (1977), *Introduction à la théorie des sous-ensembles flous*, Paris, Masson.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1994), *Les interactions verbales (III). Variations culturelles et échanges rituels*, Paris, A. Colin.
- MARANDIN J.-M. (2004), "Contours as constructions", document électronique, [www.llf.cnrs.fr/Gens/Marandin/index-fr.php](http://www.llf.cnrs.fr/Gens/Marandin/index-fr.php)
- MOREL M.-A. & DANON-BOILEAU L. (1998), *Grammaire de l'intonation*, Paris, Ophrys.
- ROULET E. & al. (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, P. Lang.
- SPERBER D. & WILSON D. (1989), *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.
- RICHARD E. (2002), "La répétition comme relance syntaxique", *L'information grammaticale*, 92, 13-18.
- SACKS H., SCHELGOFF E. & JEFFERSON G. (1977), "The preference for self-correction in the organisation of repair in conversation", *Language*, 53, 361-382.
- SCHELGOFF E. (1979), "The relevance of repair to syntax-for-conversation", in T. Givón (ed.), *Syntax and Semantics*, 12: *Discourse and Syntax*, New-York Academy Press, 261-286.